

Le (riirem se déclare : « pour une expertise et une information indépendante sur les rayonnements électromagnétiques ambiants ! »

La France vient de passer le cap des 45 millions d'abonnés au téléphone mobile. Les émetteurs de Télévision Numérique Terrestre (TNT) couvrent désormais près de 50 % de la population. L'identification et la traçabilité, par ondes radio, des livres et des cartes de transport sont de plus en plus utilisées. Le département de la Manche teste le réseau électrique pour apporter l'Internet à domicile.

Quel est l'impact de ces rayonnements sur le vivant ? Quels sont les risques, biologiques ou sanitaires, de ces technologies ? Comment s'en protéger et réduire notre exposition et celle de nos enfants?

Face aux discours politiquement corrects et rassurants des pouvoirs publics et des industriels, ces questions légitimes deviennent polémiques. Pourtant le grand public, les professionnels du bâtiment, de la santé, les élus, les consommateurs, ont besoin d'une information claire, objective, distincte des intérêts industriels impliqués.

C'est pourquoi **nous nous sommes réunis** pour créer un **Centre de Recherche et d'Information Indépendantes sur les Rayonnements Electromagnétiques** non ionisants.

« Informer, mesurer, proposer... »

Ces principes d'action sont les trois axes de travail choisis par le (riirem. A la fois centre de ressources et laboratoire de recherches, doté d'un conseil scientifique européen, le (riirem veut intervenir pour faire avancer le débat.

« Il ne s'agit pas d'être contre l'innovation technologique, mais de se doter de moyens pour vérifier l'innocuité de celle-ci sur la santé de la population », a déclaré **Michèle Rivasi, Présidente du (riirem**. « Par exemple, pour les lignes à haute tension et la téléphonie mobile, les faits et les preuves des effets thermiques et non thermiques des rayonnements électromagnétiques existent. Les bonnes pratiques de prévention aussi. Il est temps que cela se sache et libérer l'information pour agir dans l'intérêt des citoyens ! »

Outre l'information du public et la mise en place d'études sanitaires indépendantes, les premières actions du (riirem vont viser à promouvoir un protocole de mesures fiable, préconiser des normes d'exposition en faveur de la protection des populations, et diffuser les bonnes pratiques identifiés en France ou dans d'autres pays.

Composition du Bureau

Le bureau du (riirem réunit des scientifiques et experts reconnus, spécialistes des pollutions de l'environnement

Michèle Rivasi, présidente

Professeur Agrégé de Biologie école Normale Sup. Expert en radioprotection, champs électromagnétiques, sujets environnementaux majeurs et leur relation avec la santé publique. Fondatrice et ex-Présidente de la CRIIRAD, ex directrice de Greenpeace France, co-fondatrice de l'OVALE avec Corinne Lepage.

Madeleine Madoré, vice-présidente

Pharmacien, Diplôme Universitaire de la Faculté de médecine Santé Environnement, Chronobiologie, Médecine prédictive. Fondatrice en 2000 de l'ADRES (Association Défense Recherche Environnement Santé) regroupant collectif de riverains et scientifiques indépendants. Membre de l'OVALE.

Catherine Gouhier, secrétaire

Diplômée de Physique de la Faculté des Sciences de Nantes. Consultante en environnement électromagnétique, elle réalise depuis 20 ans des mesures de champ électromagnétique dans les habitations, les entreprises, les administrations, les lieux publics et les bâtiments d'élevages.

Pierre Le Ruz, trésorier

Docteur en physiologie animale, expert européen des nuisances électromagnétiques et de la radioprotection. Auteur de livres et de publications sur les effets biologiques des radiations non-ionisantes. Fondateur du CEPPEM (Centre d'Etude en Protection Electromagnétique). Directeur scientifique de l'ABPE-Recherche (Association Biologie Prospective Environnement).

Conseil scientifique

Notre « comité des sages », composé d'experts et spécialistes de l'électromagnétisme naturel, biologique et artificiel

Joseph Agie de Selsaten, Dr ès Sciences, Président de Teslabel

Jean-Claude Albaret, Dr en médecine

Madeleine Bastide, Pr en immunologie

Pierre Cornillot, Fondateur et Doyen de la faculté de médecine de Bobigny

Laurence Bonhomme Faivre, Pharmacien hospitalier, universitaire

Claudio Gomez-Perreta, Dr en médecine, Hospital Lafé, Valencia

Catherine Gouhier, Physicien

Madeleine Madoré, Pharmacien

Pierre Le Ruz, Dr en physiologie animale, professeur hors classe

Eliane Spitery, Dr en médecine

Avec le soutien

Des associations, mouvements de citoyens et lanceurs
d'alerte européens...

Animaux sous Tension

Alerter Prévenir Urgences Réagir Sauver ET Autres Projets

Association Biologie Prospective Environnement

Association Défense Recherche Environnement Santé

Association Sauvons Léon

Arca Iberica, Espagne

Confédération Nationale du Logement 35

Ecoforum

Ligue Protectrice des Oiseaux

Mouvement Citoyen de Défense et de Promotion du patrimoine

Next-Up Organisation

Point à la ligne

Robin des toits

Sarthe Nature Environnement

Teslabel, Belgique

Téléphones mobiles :

« Pour qui sonne le DAS ?.. »

A l'occasion du lancement de son **site web**, le (riirem met en ligne, accessible à tous et à toutes, **citoyens, internautes et utilisateurs de téléphones mobiles** un service inédit : le **Top DAS**. Le premier hit-parade des téléphones mobiles classés par niveau de rayonnement électromagnétique.

Ce comparatif simple, concret, pratique, réalisé à partir des données officielles, c'est à dire fournies par les constructeurs des appareils eux-mêmes, permettra à chacun de choisir son téléphone en toute connaissance **du niveau d'exposition annoncé** pour celui-ci.*

Exprimée en Watt par kilogramme (W/kg), **le Débit d'Absorption Spécifique** (abrégé en DAS, ou aussi SAR en anglais) est l'unité retenue et reconnue par les opérateurs de téléphonie mobile et les autorités sanitaires. Il traduit la « quantité maximale de puissance qui peut être absorbée par les tissus » et correspond à ce que l'on appelle l'effet thermique. Un **effet de chaud** provoqué par l'énergie que dégage le terminal et dont les réglementations française et européenne ont fixé la valeur plafond à 2 W/kg.

L'absence des téléphones sans fil d'intérieur...

Classé de la valeur du DAS le plus élevé au plus faible, ou à l'inverse, du terminal le « moins rayonnant » au plus irradiant, etc., ce hit-parade des téléphones mobiles ne tient donc **absolument pas compte des effets non thermiques** de ces mêmes téléphones.

De fait, le (riirem regrette que les constructeurs ne fournissent pas la même information en ce qui concerne les téléphones sans fil numérique d'intérieur, dits DECT. En effet, pour ces appareils similaires à des téléphones mobiles de maison, aucune valeur de DAS n'est mentionnée. Ni sur l'emballage, ni dans l'argumentaire technico-commercial mis en avant.

Dans l'attente de pouvoir établir un Top DECT, le Top DAS des téléphones mobiles est mis à jour au moins une fois par mois. Mi-janvier 2006, celui-ci compte 270 modèles.

* Ce niveau d'exposition aux ondes électromagnétiques émises par l'appareil, fondé sur la seule déclaration du fabricant, est donné pour une utilisation à l'oreille.

Téléphone mobile pour les enfants : **Une idée cadeau à proscrire pour les moins de 15 ans !**

L'Association Française des Opérateurs Mobiles (AFOM) vient d'annoncer la parution d'un guide gratuit « Votre enfant et le Téléphone Mobile ». Bien que le communiqué en fasse peu mention, une partie de ce guide destiné à « tous les parents dont les enfants ont ou vont avoir un téléphone mobile » porte sur les recommandations des experts sanitaires.

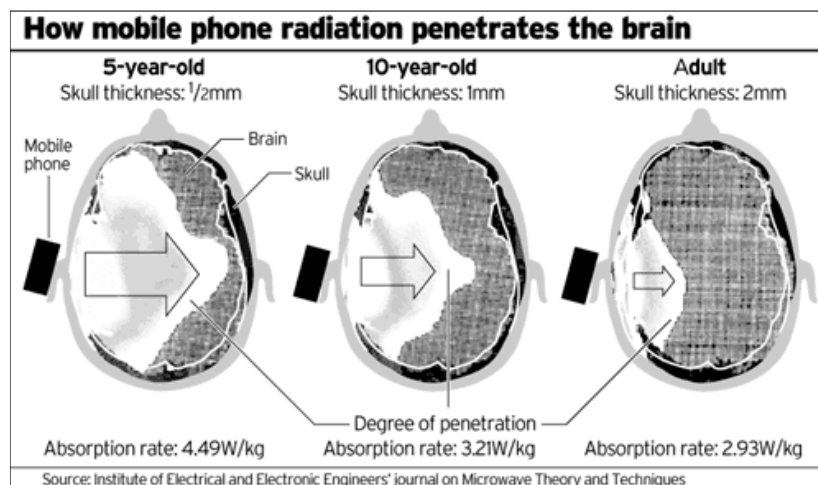
Quoi que suggère ce guide produit par les opérateurs et diffusé un mois avant Noël, le conseil scientifique du (riirem rappelle qu'en Angleterre le rapport Stewart déconseille depuis plusieurs années l'usage du téléphone mobile pour les moins de 15 ans, y compris donc pour les enfants de 8 ans ou plus jeunes, sauf en cas d'appels urgents.

Des effets thermiques (échauffement des tissus de 0,1° par exemple) et non-thermiques (modification des ondes cérébrales, cassure accrue de brins d'adn, etc.) ont été mis en évidence depuis une vingtaine d'années par les scientifiques. Il n'existe aucune certitude de l'innocuité de ces effets sur le long terme, c'est-à-dire plusieurs années. En 2004, une étude suédoise sur plus de 900 détenteurs de téléphone mobile a montré au contraire une nette augmentation du risque d'apparition d'une tumeur bénigne du nerf auditif après une dizaine d'années d'utilisation.

Les recommandations du Rapport Stewart, officiellement formulées en 2000 et réaffirmées en janvier 2005, reposent entre autres sur les travaux du Professeur Om P. Gandhi, de l'Université de l'Utah (USA), qui a montré en 1996 que le cerveau des enfants pouvait absorber jusqu'à 50 % de rayonnement de plus que celui d'un adulte.

D'après ses calculs, « si l'énergie absorbée par un cerveau adulte est de 2,93 Watt/kg, la puissance absorbée par celui d'un enfant de 10 ans est de 3,21 Watt/kg et de 4,49 Watt/kg pour celui d'un enfant de 5 ans. » *

* O. P. Gandhi,
G. Lazzi and C. M. Furse,
"Electromagnetic Absorption in the
Human Head and Neck for Mobile
Telephones at 835 and 1900 MHz,"
IEEE Transactions on Microwave
Theory and Techniques, Vol. 44, pp.
1884-1897, October 1996.



**Les effets biologiques sont connus, les relevés physiques font consensus.
N'attendons pas les problèmes sanitaires pour prendre des mesures et
informer les parents : n'achetez pas de portable à vos enfants !**

Lignes à Haute et Très Haute Tension **Combien de leucémies avant d'agir ?**

A Louvres, dans le Val d'Oise, les habitants d'un lotissement vivent à quelques mètres du passage d'une ligne à 400 00 volts. Au Mans, un autre lotissement s'est construit à quelques mètres d'une ligne à haute tension. Près de Vannes, à Saint Avé, une maison se bâtit à 5 mètres d'une 90 000 Volt, l'inspection du travail a fait cesser les travaux pour risque d'électrocution. Près de 200 000 personnes en France vivraient à moins de 100 mètres d'une ligne à très haute tension. Compte tenu de ce que l'on sait des effets de ces lignes électriques sur la santé, **cette situation est scandaleuse et inacceptable.**

Les enfants en première ligne

"Si l'on examine les tumeurs du cerveau et d'autres diagnostics, **on constate que le risque de leucémie est de 69 % plus élevé que la moyenne si l'on se trouve à moins de 200 mètres d'une ligne à haute tension, et de 23 % plus élevé si l'on se trouve à une distance comprise entre 200 et 600 mètres d'une ligne à haute tension**" a expliqué Gerald Draper, directeur de recherche à l'université d'Oxford. L'étude d'épidémiologie réalisée de 1997 à 2001 et rendue publique en juin 2005 porte sur 60 000 enfants britanniques, pour moitié issue du registre national des tumeurs infantiles.

Ces résultats statistiquement significatifs - l'étude Draper est l'une des plus vastes réalisée à ce jour - confirment le risque cancérigène des lignes à haute et très haute tension chez leurs riverains, et plus particulièrement les enfants.

Le lien entre les champs magnétiques des lignes à haute tension et la fréquence des leucémies infantiles a été mis en évidence dès 1979. "Depuis, des dizaines d'études épidémiologiques, de plus en plus sophistiquées, ont été publiées", résume ainsi Peter Boyle, le directeur du CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer). En 2000, le CIRC a conclu : "il apparaît pour l'ensemble de ces travaux un doublement du risque de leucémie infantile, pour une exposition supérieure à 0,4 microTesla". Pourtant, un arrêté a fixé en 2001 la limite d'exposition à 100 microTesla en France !... Une exception culturelle dont la population française se dispenserait.

Pour des couloirs de sécurité interdits aux permis de construire

Nous demandons aux pouvoirs publics de créer des couloirs de sécurité de 300 mètres de part et d'autres des lignes existantes et excluant tous permis de construire. Nous leur demandons aussi de limiter l'exposition du public à 0,2 microTesla, telle que le recommandent les institutions internationales. Enfin, la réplique en France de l'étude Draper nous semble la solution la plus efficace pour, à court terme, disposer de données épidémiologiques à proximité des lignes HT et THT.

Ces mesures, simples, sont les seules adaptées aux risques électromagnétiques avérées des lignes à haute tension. Le consensus scientifique existe. Les pouvoirs publics anglais travaillent à ces solutions. Et en France ?... Combien faudra-t-il de leucémies avant d'agir ?

Roger Santini est décédé mercredi 14 juin 2006

Le (riirem perd un membre fondateur

Le (riirem a la tristesse de vous annoncer le décès du professeur Roger Santini, docteur d'Etat ès sciences et membre fondateur du (riirem, survenu le mercredi 14 juin 2006 des suites d'une longue maladie.

Docteur d'Etat ès sciences (1974), enseignant chercheur au laboratoire de biochimie-pharmacologie de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA), auteur depuis 1979 d'articles et d'ouvrages sur les effets biologiques des radiations non ionisantes, dont les livres "Téléphones cellulaires. Danger ?" en 1998 et "Votre GSM, votre santé : on vous ment" en 2004, membre émérite la Bioelectromagnetics Society (BEMS), Roger Santini est le premier scientifique français à avoir publié et lancé des alertes dénonçant les effets sur le vivant de la pollution électromagnétique, en particulier celle des antennes relais utilisés par la téléphonie mobile.

Un scientifique au service de l'application du principe de précaution

Membre fondateur et membre du conseil scientifique du (riirem, le professeur Roger Santini a jusqu'au bout combattu pour une vie meilleure. En mai 2006, il achevait un dernier texte, sur les arguments appelant à l'application immédiate du principe de précaution en matière de téléphonie mobile, en rappelant l'urgence de diminuer les niveaux d'exposition imposés à la population.

« Avec la mort de Roger, je ne perds pas seulement un ami mais un compagnon de la première heure » a déclaré Pierre Le Ruz, également membre du (riirem. « Ni les pressions subies à la fin de sa carrière, ni son départ à la retraite ou la maladie n'ont empêché Roger Santini d'agir pour le bien être des populations. »

« Ses travaux, les premiers à démontrer l'effet sanitaire des stations relais, font référence partout dans le monde et en Europe, sauf en France » rappelle Pierre Le Ruz. « Le (riirem poursuivra son action en mémoire des engagements et des combats menés avec lui. »

« Avec la disparition de Roger, nous avons perdu un lanceur d'alerte exceptionnel par sa compétence et sa générosité » regrette Michèle Rivasi, la présidente du (riirem. Toute l'équipe du (riirem s'associe à la peine de Sylvia, Paul et Alain, la famille de Roger.

Rapport sur la téléphonie mobile de la Mairie de Paris **Une expertise autiste, imperméable aux réalités du terrain**

Selon le conseil scientifique de la mairie de Paris, les antennes relais de la téléphonie mobile n'auraient "pas de risque sanitaire ni d'effets biologiques démontrés à ce jour". Ces conclusions pour le moins choquantes et venant d'experts nommés par le maire de Paris n'étonnent malheureusement pas le (riirem au vu des conditions dans lesquelles ce rapport a été produit.

A la demande de la mairie, trois membres responsables du (riirem - Michèle Rivasi, agrégée de biologie et présidente de l'association ; Madeleine Madoré, pharmacien ; Pierre Le Ruz, docteur en physiologie et expert européen - sont venus faire part au conseil scientifique des effets thermiques et non thermiques des rayonnements électromagnétiques et des problèmes signalés par les riverains d'antennes.

Une audition sans illusion

"Aucun des scientifiques présents ne connaissaient les problèmes posés par la téléphonie mobile et le problème de la compatibilité électromagnétique (CEM)" constate Michèle Rivasi. "La réunion ne dura qu'une heure car certains d'entre eux avaient des cours à assurer. Devant cette ignorance, nous leur avons laissé un volumineux dossier en espérant qu'ils puissent le lire et nous poser éventuellement des questions. Nous sommes sortis de cette entrevue très déçus et sans illusion sur la teneur du rapport en question."

"Nous avons devant nous une majorité de « scientifiques » arrogants, imbus de leur connaissances, autistes aux problèmes sanitaires soulevés par certains riverains et imperméables aux études montrant des effets biologiques et sanitaires" déplore la présidente du (riirem.

En mai 2006, l'Université de Médecine de Vienne, en Autriche, a ainsi montré "une relation significative de certains symptômes avec les niveaux de puissance mesurées" à partir de valeurs d'exposition supérieures ou égales à 0,43 V/m. Un seuil inférieur au 0,6 V/m réclamé par les associations ou des élus responsables et informés. Et très inférieur à la limite des 2 V/m moyennée sur 24h et contenue dans la Charte de bonne conduite signée entre les opérateurs de téléphonie mobile et la mairie de Paris.

Le (riirem conteste et dénonce ce simulacre d'audit scientifique partial et partiel, dont les conclusions sont apparemment écrites à l'avance. Comme, à une époque pas si lointaine, cela fut le cas pour l'amiante, le sang contaminé ou le nuage de Tchernobyl. Aujourd'hui, le conseil scientifique de Paris ne pourra pas arguer de son ignorance pour refuser toute responsabilité dans les décisions prises par les élus suite aux conclusions de ce rapport.